

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DUPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOISDEPARTEMENT
DE LA SOMME

Séance du 8 avril 2024

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
SCOT - URBANISME Canal à grand gabarit Seine-Nord Europe - Demande d'autorisation d'environnementale - Avis
Référence
25_20240408_8.8.5

Date de la convocation
02/04/2024

Date de mise en ligne sur le site http://grandamiinois.fr
15/04/2024

L'année deux mille vingt-quatre, le 8 avril à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des Assemblées de l'Hôtel de Ville d'Amiens, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Brigitte FOURÉ, Paul-Eric DECLÉ, Benoît MERCUZOT, Pierre SAVREUX, Annie VERRIER, Pascal RIFFLART, Franck DARRAGON, Alain GEST, Jean-Claude RENAUX, Patrick DESSEAUX, Bernard BOCQUILLON, Hubert CAPELLE, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Bénédicte THIEBAUT, Philippe FRANCOIS, Jean-Philippe DELFOSSE, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Alain DESFOSES, Jean-Jacques STOTER, Isabelle DEWAZIERS, Pascal BOHIN, Xavier LENGLET, Francis PETIT, Didier DINOARD, Brigitte LEROY, Alain BABAUT, Stéphane CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Isabelle SAVARIEGO a donné pouvoir à Paul-Eric DECLÉ
Margaux DELETRE a donné pouvoir à Alain GEST
Anne PINON a donné pouvoir à Franck DARRAGON
Patrick GAILLARD a donné pouvoir à Philippe FRANCOIS
Jean-Michel MAGNIER a donné pouvoir à Hubert CAPELLE
Bernard THUILLIER a donné pouvoir à Francis PETIT.

Excusés, absents : Marc FOUCAULT, Philippe THEVENIAUD, Florence RODINGER, Joseph DEBART, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLE, Maryse VANDEPITTE, Catherine QUIGNON, Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Annick LEMAIRE, Anna-Maria LEMAIRE, Virginie CARON-DECROIX, Albert NOBLESSE, François DURIEUX, Christelle HIVER.

A été nommé secrétaire de séance : Paul-Eric DECLÉ.

Monsieur le Président informe le Comité syndical que par courrier de la préfecture de la Somme en date du 2 février 2024, le Pôle métropolitain du Grand Amiénois (PMGA) est sollicité pour remettre un avis avant le 17 avril 2024 concernant l'instruction de demande d'autorisation environnementale relevant de l'enquête publique ouverte du 4 mars 2024 au 2 avril 2024 inclus.

Secteur concerné

La commune d'ERCHEU (80400), située sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Roye, est la seule commune du Pôle métropolitain du Grand Amiénois impactée par le projet du Canal Seine-Nord-Europe (CSNE). Le territoire communal se situe sur le bief 4 et du secteur 2 du projet.

Observations issues du résumé non technique disponible

- A titre comparatif :

- . La largeur du canal du Nord est de 31 m ;
- . Celle du canal Seine Nord Europe (CSNE) est de 54 m ;

- Les pertes d'eau par fuites et évaporation, estimées à 1,2 m³/s, seront compensées par apport de l'Oise.
- Le projet évoque la création d'un canal de jonction Somme-Oise avec un bief de partage. Une concertation spécifique sera organisée sans plus de précision. L'emplacement n'étant pas indiqué, il y a lieu d'émettre une réserve.
- Le Petit Ingon traversant la commune ERCHEU fera l'objet d'un rétablissement ou d'un franchissement par aqueduc ou par siphon.
- La restauration des berges s'effectuera suivant les techniques du génie végétal.
- Les réservoirs de biodiversité (zones humides et forestières) sont impactés et la trame milieux humides très fragmentée. Des buses de diamètre 14000mm sont prévues pour la petite faune.
- Les itinéraires de promenade et de randonnée seront rétablis.
- A noter, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) du Grand Amiénois ne sont pas indiqués.

Conclusions

- Le Conseil de Développement Durable en Commun (CDDC) propose au Pôle métropolitain du Grand Amiénois d'émettre un avis favorable au projet, avec une réserve concernant le positionnement du canal de jonction Somme-Oise en raison d'un manque de précisions sur son emplacement et sur les modalités de concertation.

Il est proposé de suivre l'avis ci-dessus du Conseil de développement Durable en Commun.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité


- Le Pôle métropolitain du Grand Amiénois émet un avis favorable au projet, avec une réserve concernant le positionnement du canal de jonction Somme-Oise en raison d'un manque de précisions sur son emplacement et sur les modalités de concertation.

Fait et délibéré le **08 AVR. 2024**
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,




Le Président
P. RIFFLART




Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	25_20240408_885
Objet :	SCOT-URBANISME : Canal à grand gabarit Seine-Nord Europe - Demande d'autorisation environnementale - Avis du PMGA
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-08 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8.5 - divers
Identifiant unique :	080-200082063-20240408-25_20240408_885-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20240408-25_20240408_885-DE-1-1_0.xml	text/xml	990 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib25_Avis PMGA_Canal Seine Nord Europe.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20240408-25_20240408_885-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	696.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	15 avril 2024 à 15h39min34s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	15 avril 2024 à 15h39min51s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Christelle Doremus-Beaudoin
En attente de transmission	15 avril 2024 à 15h46min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 avril 2024 à 15h47min32s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 avril 2024 à 16h33min54s	Reçu par le MI le 2024-04-15